



Demande informations aux propriétaires

Par **OSSOSS117**, le **12/11/2017** à **19:42**

Bonjour,

dans un immeuble ancien en copropriété sur 4 niveaux , une chute collective d'eaux vannes et eaux usées qui paraît sous dimensionnée , semble poser problème aux regard des fréquents dégâts des eaux auxquels celle-ci n'est pas étrangère.

En tant que locataire peut-on exiger des propriétaires qu'ils nous fournissent la liste (nombre et type) d'appareils raccordés à cette colonne de chute ?

Quelle est la procédure à suivre ?

Que faire en cas de refus ?

Par avance merci pour la/les réponses .

Cordialement.

Par **amajuris**, le **12/11/2017** à **20:20**

bonjour,

chaque locataire doit s'adresser à son bailleur qui interviendra auprès du syndic de la copropriété.

vous pouvez, si vous les connaissez, contacter les membres du conseil syndical de votre copropriété.

salutations

Par **morobar**, le **13/11/2017** à **09:22**

Bonjour,

[citation]En tant que locataire peut-on exiger des propriétaires qu'ils nous fournissent la liste
[/citation]

Vous ne pouvez rien exiger du tout, et surtout un renseignement impossible à établir pour un simple bailleur.